

Macti animo estote Dilacti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causae servitis hujus apostolicae cathedrae doctrinis innitai. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)  
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter no-tilis adhaerere quae hac Sancta Sede catholice scriptoribus sunt tradita  
(Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

# LA LIBERTÉ

## journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X

### PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SWITSE . . . . .	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE . . . . .	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

### Rédaction et Expédition

BUREAUX : Grand'Rue, 18, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'Agence suisse de Publicité ORELL, FUSSLI & C<sup>ie</sup>, à FRIBOURG, 69, rue des Epouses; Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace : Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne. Pour le canton 10 cent. la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**La LIBERTÉ sera envoyée gratuitement dès ce jour jusqu'à la fin de l'année à toute personne qui prendra un abonnement pour 1886.**

### L'Encyclique IMMORTALE DEI

#### LES DEUX POUVOIRS

Le Monde poursuit ses remarquables études sur l'Encyclique *Immortale Dei*. Nous lui empruntons un fort bel article dans lequel il expose avec beaucoup de lucidité la doctrine catholique sur les rapports des deux pouvoirs :

Il y a donc deux pouvoirs? Deux pouvoirs coexistant sur un même territoire, commandant parallèlement aux mêmes sujets? C'est là ce dont le droit moderne ne sait pas prendre son parti, et en cela il n'est que trop semblable au droit ancien, je veux dire au droit antique, au droit païen. L'antiquité, sans doute, repoussait l'athéisme social, auquel se laisse entraîner de plus en plus la politique moderne. Mais en reconnaissant les devoirs de l'Etat envers la religion nationale, les anciens croyaient bien faire de placer cette religion sous l'autorité exclusive de l'Etat, faisant ainsi du sacerdoce une magistrature pareille aux autres quant à son origine, bien que différente par ses fonctions. A vrai dire, ils ne pouvaient éviter cette confusion, faute de notions précises sur la destinée d'outre-tombe et sur la manière d'y atteindre. Autant était vivace parmi eux l'idée d'une sanction de la loi morale postérieure à la mort, autant était vague l'idée qu'ils s'en pouvaient faire, placés qu'ils étaient entre des fables puériles, qui seules déposaient en faveur de la tradition, et une philosophie sceptique qui la décriait. Or, l'autorité ne se conçoit pas sans la certitude : une autorité religieuse indépendante suppose une certitude religieuse qui offre à la croyance individuelle un appui solide. Il était réservé au christianisme de donner à chaque vie humaine cette invariable orientation vers la destinée ultérieure. « Ne craignez pas, dit le

« Christ, ceux qui peuvent tuer le corps, « mais qui, après cela, n'ont plus de mal « à vous faire. Je vais vous apprendre « qui il faut redouter : craignez Celui qui, « après vous avoir ôté la vie du corps, a « le pouvoir d'envoyer votre âme dans « l'éternelle prison; oui, je vous le dis, « voilà Celui qu'il faut craindre. »

Il y a donc deux fins de la vie humaine : l'une qui doit être atteinte dans les limites de l'existence terrestre, l'autre qui ne peut l'être qu'au-delà; l'une qui passe, l'autre qui demeure; l'une qui dépend des hommes, l'autre qui ne dépend pour chacun que de son libre vouloir et de Dieu.

De cette distinction en naît une autre ; il y a deux obéissances : l'une qui soumet l'individu aux hommes chargés de lui faire atteindre sa fin terrestre, l'autre qui, en vue de sa fin ultérieure, ne le subordonne qu'à Dieu. Et il faut observer ces deux obéissances : « Rendez donc à César ce qui est dû à César, à Dieu ce qui est dû à Dieu. »

C'en est fait : l'ordre spirituel a pris naissance, et il n'appartiendra désormais à aucune puissance humaine de le supprimer ou de le confondre avec l'ordre temporel.

Qu'on le remarque en passant : ce n'est pas une servitude nouvelle qui vient d'apparaître, c'est une liberté, et la plus précieuse de toutes, la liberté de l'âme. Quand tous les pouvoirs étaient confondus dans la main de l'Etat, c'est-à-dire dans la main d'un homme ou de quelques hommes, l'assujétissement de l'être humain à ses semblables ne rencontrait pas de limites. Supposez un gouvernement investi de cette omnipotence, il pourra tout exiger ; supposez-le assez fort pour vaincre la résistance, il pourra tout obtenir. Et ceux qui tenteront de soustraire à son étroite quelque chose de leur vie intime passeront pour des séditeux et des rebelles.

Ainsi furent qualifiés les Apôtres, la première fois que le Sanhédrin voulut leur interdire d'annoncer le nom de Jésus. Ainsi furent traités pendant trois siècles les témoins héroïques qui ont soutenu dans les tourments leur droit de croire et de prier autrement que César. Et quand l'hérésie, au XVI<sup>e</sup> siècle, et, plus près de nous, la Révolution ont resuscité cette prétention de forcer le sanc-

tuire de la conscience, c'est encore en qualité de séditeux que les meilleurs citoyens ont été désignés aux dernières rigueurs. Demandez à Henri VIII ou aux jacobins comment ils justifient leurs violences : l'Etat, diront-ils, a tous les droits ; nous avons puni des rebelles.

A cette formule du despotisme, de tous les despotismes, y compris celui de la multitude, la liberté chrétienne a toujours répondu : Obéir à Dieu est plus nécessaire encore qu'obéir aux hommes.

Obéir à Dieu! Mais comment Dieu parle-t-il? Il parle dans la conscience humaine, où il écrit les préceptes de la loi naturelle. Mais puisque le chrétien a une fin surnaturelle, il a besoin encore d'un autre langage. Si sa religion demeure individuelle, il ne devra chercher qu'en lui-même, dans un commerce mystique avec l'invisible, la révélation de sa destinée et des moyens d'y parvenir. Que de périls d'illusion!

Dieu y a pourvu. Il n'a pas laissé l'homme dans l'isolement de la religion individuelle, il a donné à la révélation, dès l'origine, la forme d'une institution sociale. Et quand est venue l'heure de la religion parfaite, celle dont le Verbe incarné est le dispensateur, il a perfectionné cette forme sociale, il en a affirmé les bases sur d'immuables promesses, il en a égalé l'étendue à celle de l'univers, la durée à celle des siècles ; il a perpétué dans son sein tous les éléments qui font vivre une société, la doctrine, le gouvernement, la vertu, en établissant un pouvoir enseignant, dirigeant, sanctifiant. Il a ordonné toutes ces institutions vers la fin surnaturelle de l'homme : connaître Dieu, le servir, l'aimer et par ce moyen obtenir la vie éternelle.

Cette forme sociale de la religion révélée, c'est l'Eglise. Et parce qu'il n'y a pas d'autre christianisme que celui dont le Christ est l'auteur, c'est chimère de chercher le christianisme hors de l'Eglise. Si donc la société civile a des devoirs envers Dieu, envers la religion instituée de Dieu, c'est l'Eglise qui est ici-bas créancière, au nom de Dieu, de ces obligations religieuses.

C'est ainsi que la logique de l'action divine amène la société humaine en présence de cette autre société dont les membres sont hommes, mais dont Dieu est directement l'auteur. Et parce que toute société a pour représentant le pouvoir

qui la dirige, les rapports des deux sociétés, naturelle et surnaturelle, seront déterminés par les rapports des deux pouvoirs : l'Etat et l'Eglise.

(A suivre.)

### Nouvelles suisses

#### Conseil national

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Berne, 14 décembre.

Suivant l'usage, la séance de ce jour s'est ouverte à 3 heures de l'après-midi. Le Conseil national a adhéré sur le rapport présenté par M. Häberlin (Thurgovie, président de la Commission de chemins de fer), à la décision du conseil des Etats concernant la prolongation des délais de construction pour le tunnel du Simplon.

La présidence a ensuite porté à la connaissance de l'assemblée que le conseil des Etats a décidé de ne pas entrer en matière sur le projet de loi concernant les élections et votations fédérales.

Ensuite d'un rapport très détaillé de MM. Sulzer (Zurich) et Jolissaint (Berne), appuyé par M. Benziger (Schwyz), le Conseil national a accordé, comme le conseil des Etats, la ratification aux conventions postales conclues au congrès international de Lisbonne.

Les quatre communes bernoises de Thierachern, Amsoldingen, Uebeschi et Bolligen se sont plaintes, il y a déjà quelque temps, que les propriétés foncières appartenant à la Confédération et situées sur le territoire de ces communes ne supportent pas la charge des impôts, ce qui porte préjudice aux autres contribuables.

Par messages du 24 octobre 1884 et du 22 mai 1885, l'administration fédérale a développé les motifs qui militent pour la franchise de l'impôt, et le 18 juin 1885, le conseil des Etats a décidé de ne pas entrer en matière sur la pétition de ces quatre communes.

La Commission du Conseil national, composée de MM. Suter (Saint-Gall, président), Beck (Lucerne), Cressier (Fribourg), Favon (Genève), Isler (Argovie), Schappi (Zurich) et Sonderegger (Appenzell Rh.-Ext.), a fait la proposition suivante :

#### L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

##### DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE,

Exprimant l'assurance que le Conseil fédéral, dans le sens de ses messages du 24 octobre 1884 et du 22 mai 1885, compensera de son propre chef par des indemnités équitables les dommages graves qui pourraient résulter pour certaines communes de l'exemption d'impôt des propriétés foncières de la Confédération,

### Dépêches télégraphiques

PARIS, 14 décembre.

La Chambre a invalidé par 261 voix contre 223 les élections de la Lozère en motivant cette décision par l'ingérance du clergé. Elle a renvoyé le dossier au ministère de la justice.

Il paraît certain que la droite s'abstiendra de participer à l'élection présidentielle et même qu'elle quittera la salle du Congrès à cause de l'invalidation des élections dans plusieurs départements.

LONDRES, 14 décembre.

On annonce officiellement que le ministre Salisbury se présentera devant le Parlement et saisira la première occasion d'apprendre s'il jouit de la confiance de la Chambre des communes.

VIENNE, 14 décembre.

Les gouvernements anglais et français ont avisé leurs attachés militaires à Vienne qu'ils eussent à se tenir prêts à se joindre à la Commission militaire qui va être envoyée sur le théâtre de la guerre.

La Commission s'est réunie cette après-midi ; elle partira probablement demain.

BELGRADE, 14 décembre.

Le président du cabinet serbe, M. Garaschanine, a déclaré que le gouvernement était prêt à accepter les décisions de la commission militaire internationale relativement à l'armistice, sans égard à la situation politique en Serbie, mais qu'il considérerait cette déclaration comme nulle si le gouvernement bulgare ne se soumettait pas pareillement aux décisions de la commission.

SOFIA, 14 décembre.

On croit que les Bulgares refuseront d'accepter la mission des attachés militaires si les puissances n'obligent pas préalablement les Serbes à évacuer le territoire de Widdin. La situation est moins bonne. On espère cependant que

le conflit ne renaîtra pas. Le bruit d'une rencontre des Bulgares et des Serbes est démenti.

La mission de Madjid pacha paraît devoir amener une entente.

CONSTANTINOPLE, 14 décembre.

Madjid pacha est parti pour Sofia.

PARIS, 14 décembre.

A Paris, les résultats, presque complets, ne changent rien aux proportions télégraphiques dans la matinée. La liste radicale obtient de 134 à 112,000 voix. M. Deroulède 102,000, M. Ranc 92,000. Viennent ensuite les conservateurs, avec 83,000 voix. Un ballottage est certain.

PARIS, 14 décembre.

M. Pelletan lira demain son rapport à la commission du Tonkin.

### DERNIÈRES DÉPÊCHES

Berne, 15 décembre.

L'assemblée fédérale réunie a procédé à la nomination du président et du vice-président du Conseil fédéral pour 1886.

Les deux candidats proposés n'avaient pas de concurrents. M. Deucher (Thurgovie), est élu président de la Confédération par 149 voix sur 156 votants.

M. Droz (Neuchâtel) est élu vice-président par 138 voix sur 161 votants.

Lisbonne, 15 décembre.

Le roi Ferdinand de Portugal est dans un état désespéré.

Londres, 15 décembre.

Les libéraux et les conservateurs s'accusent réciproquement de négocier avec les Irlandais.

Selon le *Daily-News*, M. Ashburne, chancelier de l'Irlande, a élaboré un projet d'autonomie de l'Irlande, en termes approuvés par le vice-roi.

D'autres disent que Gladstone a écrit une lettre à la reine en faveur de l'Irlande.



précier hautement le zèle et l'ardeur de ceux qui, aux maximes impies et antisociales, aux calomnies et aux mensonges par lesquels non seulement on combat l'Eglise, mais on tente de détruire tout ordre, opposent les principes éternels de la vérité et de la justice. Or, pendant que les gens de bien travaillent, en vue de tout cela, dans les centres les plus importants des régions de l'Italie, et s'il était possible, dans toutes les grandes villes, à faire naître des journaux quotidiens d'esprit vraiment catholique, ce n'eût été une grande tristesse s'il était advenu ce que des ennemis déclarés de l'Eglise pouvaient seuls prédire avec une joie trop manifeste, à savoir que l'Observatore cattolico, après vingt-deux années de vigoureuse existence, dût cesser sa publication. C'est donc avec plaisir que j'ai reçu l'assurance que la continuation de votre journal était désormais résolue et bien assise, et je m'en réjouis de tout mon cœur avec chacun des membres de la rédaction, laquelle va de plus s'accroître par l'adjonction de nouveaux collaborateurs.

La devise: Avec le Pape et l'Episcopat, garantie sûre de l'intégrité des principes dans une publication catholique, est devenue, surtout après la dernière Encyclique du Saint-Père, une garantie non moins certaine que s'il y avait eu des divisions par le passé, elles seront ensevelies dans un oubli volontaire, que si des légèretés et des torts se sont trouvés, de quelque côté que ce soit, on s'en amendera par voie de charité réciproque et on s'en rachètera par des actes de particulier respect envers le Siège apostolique. (Encyclique Immortale Dei, in fine.)

Avec la même constance indomptable, avec la même robuste argumentation, avec le même mérite grâce auxquels l'Observatore cattolico a toujours défendu sans faiblir les principes catholiques jusqu'à ce jour, il continuera, sans nul doute, à traduire en actes sa devise dans chaque article, dans chaque ligne, de telle sorte que, dans la lutte que l'on soutient aujourd'hui pour une cause de si haute importance, il trouvera dans tout catholique un ami, un admirateur et un disciple sincère, afin qu'ainsi toutes les forces soient dirigées vers le but commun, qui est de sauver les grands intérêts religieux et sociaux. (Lb.)

Avec cette espérance bien fondée, je souhaite à l'Observatore cattolico la diffusion ample et salutaire qui lui est vraiment due, afin que sa vie reste prospère pour l'honneur de l'Eglise, pour la défense de la justice, pour l'illumination des errants et le raffermissement des bons. Veuillez agréer, avec cette lettre, Monsieur le directeur, les sentiments de mon profond respect.

Votre tout affectionné en Jésus-Christ,  
† DOMINIQUE, cardinal AGOSTINI,  
patriarche.

Voici maintenant ce qu'écrivit de son côté cet héroïque évêque de Crema, qui naguère avait la douleur de voir un prêtre, son vicair général, porter, au mépris des lois canoniques, un procès contre des prêtres devant un tribunal civil :

Evêché de Crema, 1er décembre.  
A l'Excellent directeur  
de l'Observatore cattolico.

J'ai été plus joyeux que je ne saurais le dire de la nouvelle que vous m'avez donnée, relativement aux angoisses surmontées et à l'existence assurée de l'Observatore cattolico, de ce vaillant journal qui, en butte à la haine d'ennemis astucieux et puissants, soutient mille combats, sans jamais cesser de s'attaquer à l'erreur et de défendre la bonne cause de l'Eglise et les divins enseignements de la Papauté. Je me réjouis du succès qui s'en est suivi, et je souhaite à V. S. comme aux rédacteurs anciens et nouveaux la fermeté de desseins, la concorde des sentiments et la vigueur toujours croissante de l'esprit et de la volonté, dans cette arène du journalisme où la lutte, si l'on réfléchit aux circonstances actuelles, se présente comme un devoir précis, souvent entouré de tentations, et qui n'est pas dépourvu de graves périls.

N'avez-vous pas un passé, excellent monsieur, qui est fécond en utiles enseignements et qui peut servir à l'homme sage, à l'homme de bien, pour améliorer, par ses remarquables leçons, et lui-même et son propre travail. Vous et vos collègues vous pouvez rappeler à votre souvenir le tempétueux chemin parcouru jusqu'ici, les dures épreuves, les funestes vicissitudes, les amères déceptions souffertes en cette dernière période de la vie de combat. Le souvenir de tant de choses, les unes favorables, les autres contraires, la calme méditation de tant d'événements, de leurs causes et de leurs conséquences respectives, vous fournira, messieurs, les lumières et les conseils propres à rendre l'œuvre pour laquelle vous vous êtes dévoués de plus en plus correcte et profitable à l'intérêt de la vérité comme au bien des âmes. Certainement c'est une entreprise très difficile, peut-être même douloureuse; mais je ne crois pas sa réussite impossible, du moment que vous ne vous écarterez en rien des règles tracées aux journalistes catholiques par le Saint-Père dans son bref du 25 octobre 1880, dans sa lettre aux trois archevêques de la haute Italie, dans celle à l'Éme cardinal-archevêque de Paris, et dernièrement dans l'Encyclique Immortale Dei, vrai chef-d'œuvre de sagesse chrétienne.

Dans ce cher espoir, je vous bénis avec tous les autres rédacteurs, et je vous prie de combattre les combats du Seigneur avec un respect si profond pour l'Épiscopat et le Vicaire de Jésus-Christ, avec une telle prudence et sagesse ut qui ex adverso est nihil habeat malum dicere de vobis.

Votre bien dévoué,  
† FRANÇOIS,  
évêque de Crème.

S. Em. le cardinal Celsia, archevêque de Palerme, qui écrit :

Par votre lettre, nous avons eu une preuve de plus de ce zèle avec lequel l'illustre rédaction de l'Observatore cattolico défend en toutes rencontres les saines doctrines et les intérêts de l'Eglise et de la Papauté, comme c'est le propre des journaux catholiques, en suivant les règles indiquées par le sage Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise.

Je ressens donc envers vous le devoir de la reconnaissance...

† MICHEL-ANGE, cardinal CELESIA,  
archevêque de Palerme.

Nous ne pouvons que féliciter l'Observatore cattolico de si hauts suffrages. L'excellent journal de Florence, Il Giornino, faisait l'autre jour la 82e année de son directeur, M. Jules-César Casali. A cette occasion, la dépêche suivante était envoyée à Sa Sainteté :

La rédaction du journal Il Giornino, implore une bénédiction particulière de Votre Sainteté pour son chef, qui accomplit ses 83 ans, afin qu'il puisse longtemps encore défendre les droits de l'Eglise, les vôtres, et la Société civile.

Pour la rédaction :  
GHERARDI DEL TURGO.

Le Saint-Père a daigné faire adresser la réponse que voici :

Le Saint-Père accorde avec toute l'effusion de son cœur la bénédiction demandée par la rédaction du journal Il Giornino, pour son digne directeur, qui a heureusement accompli sa quatre-vingt-deuxième année.

L. cardinal JACOBINI.  
Il Giornino ajoute que le Saint-Père, outre cette bénédiction, a envoyé un rescrit pontifical, dont l'excellent journal florentin témoigne sa reconnaissante émotion.

### Elections en France

On sait qu'il y avait élections à Paris, dimanche, pour remplacer les députés qui, élus dans la capitale et dans les départements, avaient opté pour ces derniers.

Les résultats de 510 sections de vote sur 830 sont connus.

Les candidats radicaux-socialistes tiennent la tête avec 86,000 à 71,000.

MM. Deroulède et Ranc, opportunistes, viennent ensuite avec 68,600 à 61,000.

La liste conservatrice suit avec 58,000 à 60,000 voix.

Il y a ballottage.  
Dans le Gard, M. Gaussorgues, radical intransigeant a été élu député contre Monsieur Peyre, royaliste.

Les électeurs sénatoriaux de l'Ain étaient convoqués dimanche également pour désigner le remplaçant de M. le docteur Robin, sénateur, décédé.

M. Morellet, avocat général, à Montpellier, opportuniste, a été élu par 602 voix; M. H. Germain, ancien député du centre-gauche, en a obtenu 277.

Pas de candidats monarchistes.

Les électeurs sénatoriaux d' Eure-et-Loire avaient à élire un sénateur en remplacement de M. Jumeau, décédé.

Le premier tour de scrutin n'a pas donné de résultat. M. P. Rousselle, du centre-gauche, est en avance sur ses concurrents.

### Les anglais en Birmanie

On mande de Mandalay que des actes de pillage se commettant dans le voisinage des colonnes mobiles, celles-ci prennent des mesures nécessaires pour arrêter les déprédations des maraudeurs.

On assure que ces derniers occupent une forte position à Mont-Shobo et qu'ils se préparent à résister vigoureusement si les Anglais marchent en avant. Le colonel Sladen espère cependant que la nouvelle de l'annexion anglaise sera connue.

Le colonel Sladen facilite l'action du conseil des ministres, afin de pouvoir diriger le gouvernement par l'intermédiaire d'un commissaire.

La tranquillité règne à Mandalay. Les habitants attendent avec anxiété la décision du gouvernement anglais au sujet de l'annexion.

### Les catholiques du Tonkin

La situation des catholiques dans l'Annam ne s'améliore pas; les Missions catholiques publient, dans leur dernier numéro, la lettre suivante :

« Saïgon, 30 octobre 1885.

« Les désastre annoncés par le dernier courrier sont confirmés. Un millier de nouvelles victimes a succombé sous les coups des assassins, dans la dernière quinzaine, sur le territoire du vicariat de Mgr Gaspar.

Total : 8,000 morts dans les 70 chrétiens de Quang-Tri, qui sont entièrement anéantis; il n'y reste pas une église, pas une seule maison chrétienne; l'incendie a tout dévoré, même les cadavres des victimes.

Le petit séminaire seul est encore debout. Trois missionnaires, réfugiés dans son enclos avec plus de 3,000 chrétiens, y ont d'abord soutenu un siège de trois semaines. Une colonne française est venue les dégager et disperser les rebelles; mais elle était à peine rentrée à la citadelle que le petit séminaire était bloqué de nouveau par les rebelles, qui ont juré d'en finir cette fois.

Le 20 octobre, les assiégés n'avaient plus que pour quelques semaines de vivres, et, pour comble de malheur, le choléra est tombé sur eux et a fait 300 victimes en dix jours. Une nouvelle colonne française ira sans doute les dégager et les amener au chef-lieu. La retraite opérée, le petit séminaire, dernier établissement de la mission dans la province, disparaîtra comme tout le reste.

En ce moment, 8,000 réfugiés, sans abri et sans riz, sont à la charge de la mission de Mgr Gaspar. Il est à noter que les provinces voisines de Hué sont les plus pauvres de tout l'Annam.

### La fédération australienne

La date du 9 décembre marque une époque importante dans l'histoire de l'Australie et de l'empire britannique tout entier. C'est à ce jour qu'entre en vigueur la loi qui a autorisé l'institution d'un lien fédéral entre les colonies de cette partie du monde. Victoria, Queensland, l'Australie du Sud, l'Australie de l'Ouest et la Tasmanie ont mis à profit cette faculté. Seules, la Nouvelle-Galles du Sud et la Nouvelle-Zélande ont persisté à se tenir à l'écart. En somme, la nouvelle confédération compte 1,967,000 habitants; les deux Etats qui restent provisoirement isolés en possèdent 1,410,000.

L'abstention de la Nouvelle-Galles du Sud est d'autant plus regrettable, au point de vue australien, que c'est de cette colonie, d'une Conférence tenue à Sydney, qu'est partie l'initiative du mouvement qui a abouti heureusement cette année. On espère aux antipodes que les raisons d'ordre purement transitatoire et d'importance secondaire qui ont retenu l'adhésion de ces deux membres essentiels de la nouvelle fédération, disparaîtront bientôt devant le souci patriotique de compléter l'édifice national.

A Londres, tout en se félicitant du succès relatif d'une œuvre qui consacre les vœux du groupe le plus considérable des colonies du Royaume-Uni, on ne peut se défendre de se demander avec une certaine inquiétude si la nouvelle fédération ne servira qu'à resserrer les liens entre la mère-patrie et ses lointaines dépendances ou si ce n'est pas là le premier pas dans une voie au bout de laquelle serait le démembrement de l'empire britannique et la création d'une nouvelle Amérique.

### Chronique religieuse

#### Un bref sur la franc-maçonnerie

Le Saint-Père le Pape Léon XIII a daigné adresser à l'auteur du remarquable ouvrage La franc-maçonnerie contemporaine le Bref dont nous donnons ici la traduction :

A notre cher fils Auguste Onclair, prêtre à Liège.

LÉON XIII PAPE,

Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu avec bienveillance et satisfaction, en même temps que votre lettre officielle, le volume récemment publié par vous, sous le titre de La Franc-Maçonnerie contemporaine. Pour notre part, dans les lettres encycliques que Nous avons données sur ce sujet, Nous n'avons pas négligé de signaler le danger qui menace la société civile, grâce aux efforts de la secte des Maçons, le caractère criminel de cette même secte, ses projets et ses artifices. En même temps, Nous avons fait voir les remèdes propres à extirper ce fléau si impur et à sauver la société humaine. Mais, avant tout, Nous avons réclamé les efforts industrieux des catholiques et du clergé spécialement, pour qu'ils travaillent activement à instruire les populations et à les prémunir avec zèle contre les formes multiples des erreurs propagées par les sectes et contre leurs excitations.

En cette matière, Nous comprenons parfaitement que, s'il importe de beaucoup travailler, de déployer les plus grands efforts partout, il le faut surtout en Belgique, afin de déraciner les semences pernicieuses qui existent par là. Aussi, Nous sommes-Nous grandement réjoui, cher fils, de la promptitude et du zèle avec lequel vous avez obéi à Nos désirs, et en retour Nous vous témoignons volontiers les sentiments de Notre bienveillance paternelle. En outre, Nous vous exhortons vivement, vous et les autres membres du clergé, à continuer avec unanimité et avec zèle, sous l'autorité et la dépendance des Evêques, à consacrer vos principaux soins à une entreprise si nécessaire qui tient au bien-être de la religion et de votre patrie. — Mais, en attendant, Nous vous souhaitons de tout cœur, le succès de votre travail, et en pronostic des bienfaits célestes, et

comme gage de Notre bienveillance, Nous vous accordons à vous, cher fils, avec une vive affection la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 19 novembre 1885, la huitième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII PAPE.

### CANTON DE FRIBOURG

On lit dans le Bulletin financier suisse :

« Le gouvernement de Fribourg a résolu ment pris l'initiative de nouveaux moyens d'action capables, espérons-le, de faire comprendre aux divers intéressés au percement du Simplon que les sacrifices à faire pour accomplir cette œuvre ne sont pas compromettants pour leurs intérêts, un grand tunnel de base au Simplon assurant au contraire, par la rapidité des transports et des tarifs modérés, de grands avantages commerciaux. C'est sans doute à ces démarches qu'il faut attribuer la fermeté des derniers jours sur l'action ancienne Suisse-Occidentale, laquelle, de 106,25, s'élève à 108,75, et sur l'action Banque nouvelle des chemins de fer qui, de 5000 offerte, monte à 5020 payée. »

UNION CHORALE. — MM. les membres actifs et passifs de la Société sont priés de bien vouloir assister, ce soir à 8 1/2 heures, au 1er étage de la brasserie du Gohard, à une assemblée générale et réunion familière.  
Le Comité.

### Société fribourgeoise d'assurance mutuelle en cas de décès

M. Louis Butty-Bourqui, boulanger, membre de dite Société, étant décédé, à Romont, le 2 octobre 1885, nous informons les sociétaires qu'une cotisation de 70 centimes sera payée par chacun d'eux, dans la huitaine, en faveur des héritiers du défunt. L'on voudra bien accueillir favorablement la personne qui se présentera pour cette perception.

La contribution annuelle sera réclamée par le caissier dans les derniers jours de décembre.  
(Communiqué.) LE COMITÉ.

### Bibliographie

Chants de Rénovation. L'Orgie et l'Avenir, par E. de VILLEDEU. — Paris, librairie de Bibliophiles, 1885. Un vol. in-8° carré, prix 2 fr. 50.

Nous avons l'honneur de présenter à nos lecteurs un catholique français qui est en même temps un républicain; non pas un de ces catholiques à la Goblou ou à la Douville-Maillefeu, qui ne se souviennent de leur baptême et de leur catéchisme que pour porter à l'Eglise des coups plus directs et plus sûrs; mais un catholique qui ne biaise sur aucun principe, n'exécute aucune persécution et n'atténue aucune vérité.

C'est dire que la République donc il s'est épris, ce n'est pas la triste République des Ferry ou des Clémenceau. Il est même d'autant plus sévère pour ces hommes qu'ils lui gâtent son idéal. Aussi, il faut l'entendre condamner la confusion injuste et l'interprétation insensée ou déloyale, faites, au sujet du mot Républicain, par les historiens ou les habiles de notre époque. Il faut l'entendre flétrir cette démocratie, prête à accepter toutes les servitudes et à se couvrir de toutes les hontes, pourvu que ses passions irrégulières soient assouvies... cette démocratie dévastatrice — à qui le charlatanisme des mots fait le succès, — qui a amené les décrets proscriptionnaires de 1880 et édicté les lois intransigentes de force le laïcisme obligatoire, cause d'innombrables ruines morales et matérielles. C'est celle qui se fait une arme du Concordat, pourchasse ardemment la foi et son culte, gaspille avec cynisme les ressources du peuple, foule aux pieds l'honneur national, fait fleurir la démoralisation et le despotisme maçonnique, prépare toutes les insinuations de bouleversement social. Il n'y a pas de nom pour qualifier comme il le faudrait cette politique d'impudents malfaiteurs.

Mais d'un autre côté, M. de Villedeu paraît reprocher à l'Assemblée nationale d'avoir épuisé ses forces à des tentatives de restauration monarchique plutôt que d'organiser une république conservatrice et catholique. Il ne voit dans la majorité de l'Assemblée nationale que la personnification d'une égoïste et intrigante bourgeoisie; les députés des groupes de la droite et des centres c'étaient, d'après lui, occupés ou à s'occuper de l'œuvre du libéralisme révolutionnaire ou à préparer l'avènement de leurs dynasties.

Nous allions oublier que nous n'avons pas affaire à un écrivain politique, mais à un poète. Pour faire apprécier sa manière et son talent, nous le citerons, et puisqu'il aime la République, nous choisissons de préférence quelques-uns des vers qu'il a consacrés à son idéal, d'autres diront, à son utopie.

République, dis-moi, vision éthérée,  
Qu'appelaient nos rêves d'azur,  
Qui se levait dans l'or du suave Empyrée  
Sous un nimbe éclatant et pur;  
Toi qui fis tressaillir l'aube de notre vie,  
Et qui, charme de nos vingt ans,  
Vins te montrer splendide à notre aine ravie,  
Sourire à des cœurs palpitants:  
Que voyons-nous, émus? N'étais-tu que mensonge?  
Notre siècle inquiet et dans ta blême absence  
Et dans tes décevants retours,  
Devra-t-il accuser ta cruelle impuissance,  
Ou l'impuissance de ses jours?  
Mais pourtant le passé te connut bienfaisant

Dans le bruisant horizon  
Où la foi, ce flambeau de l'Eglise imposante,  
Dirigeait la haute raison.

Des bords de la Vistule aux plaines d'Italie,  
Des Karpats aux blancs Apennins,  
Des lacs de l'Helvétie aux champs de Podolie,  
Fiers Ligures, grands Florentins,  
Polonais généreux, Ruthènes magnanimes,  
Zurich, et Venise, et Milan,  
Quand la Rome du Christ eut là des fils sublimes,  
Suivirent ton magique élan !  
Où, vingt peuples t'ont vue aimante, glorieuse,  
Sous le rayonnement divin.

Toi qui brillas alors, et suave et sévère,  
Inexorable aux histrions  
Vaillant soldat de Dieu, réprimant, humble et fière,  
Les coupables ambitions ;  
Ebauchant ici-bas ce qui plus haut s'achève  
Dans l'immortelle Vérité,  
Tu ne fus pas erreur, tu ne fus point un rêve,  
Tu fus grande réalité.

Spectacle deux fois cruel pour un citoyen qui  
rêve d'une République honnête, et pour un  
poète qui admire Victor Hugo, il a vu naguère  
des républicains s'emparer du cadavre de l'il-  
lustre vieillard, s'en servir pour enfoncer les  
portes d'une église, et pour chasser par ce  
culte impie d'un impérial le culte si poétique  
de la sainte vierge de Nanterre. Ce sacrilège  
exaspère M. de Villedieu, et il exhale son indi-  
gnation dans quatre pièces où nous trouvons  
nombre de vers bien frappés au milieu d'autres  
de moins belle venue. On l'a déjà remarqué  
dans la longue citation que nous avons faite,  
le style du poète est inégal, sa muse se charge  
de trop d'épithètes et de redondances. Il y a  
aussi çà et là des strophes que la rime seule  
distingue d'une bonne prose.

Ne trouvant dans son pays qu'orgie et im-  
piété, M. de Villedieu va chercher par delà  
l'Atlantique des tableaux comme il les aime.  
Là il trouve une République selon son cœur ;  
il chante donc la République de l'Equateur, et  
Quito,  
Quito, ville autrefois au soleil consacrée ;  
Dans les âges lointains des Incas révéraée,  
Et qui déjà parlait du ciel ;  
Qui fêtes maintenant le Dieu de la science,  
Jésus, le vrai soleil de toute intelligence,  
Du Beau le foyer éternel.

Il y a donc dans les *Chants de Rénovation*  
des croyances fermes, des principes toujours  
sûrs, une élévation constante de la pensée et  
une ardente flétrissure des bassesses dont l'é-  
crivain est témoin dans son pays voué, suivant  
le mot de M. de Villedieu, au « hideux maçon-  
nisme ».

**Petite poste.**

M. P. r. c. à L. — Reçu 20 fr. pour votre  
abonnement à la *Liberté* ; payé au 1<sup>er</sup> octobre  
1886. Merci.

M. P. C. à B. — Reçu 20 fr. pour votre abon-  
nement à la *Liberté* ; payé au 1<sup>er</sup> octobre 1886.  
Merci.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

**Faille française soie colorée, Surah,  
satin merveilleux, atlas, damas, reps  
et taffetas, depuis 2 fr. 50 à 15 fr. 50  
le mètre, expédié franco à domicile, par robes  
ou par pièces séparées par G. Henneberg. Dé-  
pôt de fabrication à Zurich. Echantillons franco  
sur demande. (O. 571)**

**OBSERVATOIRE MÉTÉOROLOGIQUE DE FRI BOURG**  
BAROMÈTRE  
Les observations sont recueillies chaque jour  
à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

Décembre	9	10	11	12	13	14	15	Décembre
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy.								Moy.
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0
690,0								690,0
685,0								685,0

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Décembr.	9	10	11	12	13	14	15	Décembre
7 h. matin	0	-5	-9	-16	-10	-5	-6	7 h. matin
1 h. soir	-1	-3	-4	-11	-6	-2	-3	1 h. soir
7 h. soir	-3	-4	-7	-12	-6	-3		7 h. soir
Minimum	-1	-3	-4	-11	-6	-2		Minimum
Maximum	-3	-5	-9	-16	-10	-5		Maximum

On comprend qu'avec une si noble conception  
de la forme républicaine, M. de Villedieu soit  
sévére envers les infâmes, comme il les ap-  
pelle,

Pour qui rien de pur n'est sacré.

**Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité  
ORELL, FUSSLI & C<sup>o</sup>, 69, rue des Epouses, FRIBOURG**

**MANÈGE DE FRIBOURG**

A partir du 20 décembre, cours d'équitation à prix réduit pour militaires  
(30 leçons, 30 fr.). S'inscrire immédiatement chez le soussigné. Suivant le nombre des par-  
ticipants, on se procurera des chevaux de la régie fédérale et un maître spécial.

Leçons particulières pour Dames et Messieurs. — Voltige, leçons de conduite, méthode  
pour longer les chevaux, dressage, etc.

Pension de chevaux avec droit à l'usage du manège.

(N.B.) Les cours auront lieu de 11 heures à midi, de 1 à 2 heures et de 4 à 5 heures,  
indiquer en s'inscrivant l'heure choisie. Le cours de 4 à 5 heures est plus spécialement  
réservé à Messieurs les étudiants du Collège, du Lycée et de la Faculté de droit.

(H.693F.) (O. 778)

F. COTTING, Capitaine d'artillerie.

**BITTER STOMACHIQUE**

AUX HERBES DES ALPES

DE M. ALFRED TACHE, LIQUORISTE  
à ESTAVAYER-LE-LAC (Suisse)

Ce Bitter a été analysé au laboratoire de chimie de l'Université de Berne, le 29 mars  
1884, par M. le Dr Schwarzenbach, professeur de chimie.

1<sup>o</sup> L'analyse a donné les résultats suivants : Le Bitter de M. Tache, étendu conve-  
nablement avec de l'eau, forme une liqueur stomachique très agréable. 2<sup>o</sup> Il ne contient  
aucun principe purgatif, ni matière nuisible quelconque. 3<sup>o</sup> Il est à mettre en parallèle avec  
les meilleurs combinatoires qui ont été faites jusqu'à présent pour aider et corriger les  
fonctions digestives de l'homme.

M. Tache a reçu les déclarations suivantes :

Le soussigné, médecin-chirurgien patenté, se fait un plaisir de déclarer qu'il a prescrit  
avec un plein succès le Bitter de M. Alfred Tache dans nombre de cas où les malades  
avaient besoin de toniques ou de stomachiques.

Estavayer, le 3 avril 1884.

(Signé) : G. VOLMAR, médecin-docteur.

J'ai employé avec succès le Bitter Tache dans des cas de dyspepsie.

Estavayer, le 27 mai 1884.

(Signé) : L. THURLER, médecin-docteur

Le soussigné, docteur-médecin, après expérience, se fait un plaisir de recommander  
le Bitter Tache comme tonique et bon stimulant des fonctions digestives.

Henniez-les-Bains (Vaud), le 29 mai 1885.

(Signé) : Dr BOREL.

Plusieurs de mes malades ont pris avec succès le Bitter Tache dans des cas de  
gastrite chronique et de dyspepsie.

Estavayer-le-Lac, le 5 juin 1885.

(Signé) : TORCHE, docteur-médecin.

Diplôme à l'Exposition nationale Suisse, Zu-  
rich 1883, pour la qualité excellente d'Extrait  
d'Absinthe et de Mention honorable pour Kirsch  
et EauX-de-Vie. (H1402L) (O. 416)

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**

Succursale de Fribourg

Nous bonifions pour les dépôts :  
a) En compte d'épargne 3 1/2 % aux non-  
sociétaires, 4 % aux sociétaires.  
b) Bons de caisse (cédules) à 2 ans fixe 4 % aux  
sociétaires et non sociétaires.

Ces bons sont munis de coupons semes-  
triels. (H 587 F) (O. 633)

Demandez partout  
LE CHOCOLAT DE LA  
C<sup>ie</sup> GENEVOISE  
LE MEILLEUR (O. 731)

Se vend chez Madame veuve EGGER.

**LE BUREAU**

Jos. Schmid, architecte et entrepreneur  
Place du Collège, Fribourg (Suisse)

Se charge de l'étude et élaboration des  
plans et devis, pour constructions et resta-  
urations de tous genres de bâtiments et  
églises, etc., etc. (763/540)

Entreprise générale de bâtiment.

**OCCASION**

Une jeune Fribourgeoise, partant pour la  
Bohême, vers la fin du mois, aimerait faire  
ce voyage avec une personne de toute con-  
fiance. S'adresser à l'Agence Orell, Fussli  
et Cie, à Fribourg, sous chiffres O. Fr. 537.  
(O. 769)

**RHUM DE LA MARTINIQUE**

IMPORTATION DIRECTE  
PARFAITE PURETÉ GARANTIE  
PRIX TRÈS MODÉRÉ

CH. GENOUD (O. 745)

Jolimont, FRIBOURG, Suisse.

**Crevasses**

gerçures, brûlures, enge-  
lures ouvertes, dartres,  
feux du visage, varices,  
plaies sont rapidement cicatrisées par la  
véritable Gelée siccativ GOLLIEZ  
à la marque des deux palmiers.  
Le flacon 1 fr., par poste 1 fr. 20.  
Pharmacie du Haut à Morat et dans les  
pharmacies. (O. 687/481)

A Anvers : Médaille d'argent ;  
Zurich : 1 Diplôme.

Médailles d'or à Nice 1884 ; Krems 1884.

**MUSIQUES**

jouant de 4 à 200 airs ; avec ou sans expres-  
sion, mandolines, tambours, clochettes, voix  
céleste, castagnettes, harpes.

**BOITES A MUSIQUE**

jouant de 2 à 16 airs divers ; des nécessaires,  
porte-cigares, chalets suisses, albums, maté-  
riel de bureau, boîtes pour gants, agrafes,  
pots de fleurs, étuis à cigares, blagues à  
tabac, tables à ouvrage, carafes, verres à  
bière, chaises, etc. Tout avec musique. Choix  
d'articles les plus nouveaux et du meilleur  
goût spécialement qualifiés pour des cadeaux  
de Noël et de Nouvel an. Se recommande

J.-H. HELLER, A BERNE

Ensuite de la grande réduction de  
prix des matières premières, j'accorde le  
20 % de rabais sur les prix mentionnés  
dans mes prospectus, même aux plus petites  
commandes. La provenance directe de ces  
articles est la seule garantie contre les con-  
tre-façons. Envoi de prospectus illustrés gra-  
tis sur demande. (O. 784)

**Un jeune homme**

muni de bonnes recommandations et ayant  
une bonne écriture désirerait se placer dans  
un bureau de cette ville. Eventuellement il  
prendrait une place de cocher. Adresser les  
offres à Messieurs Orell, Fussli et Cie, à  
Fribourg, sous chiffres O. 783.

**ON CHERCHE**

à louer de suite un restaurant situé  
dans le haut ou le centre de la ville de Fri-  
bourg. S'adresser à Messieurs Orell, Fussli  
et Cie, en dite ville sous les initiales O. 782.

**AVIS**

La soussignée a l'honneur d'informer  
les dames de la ville qu'elle s'occupe  
de couture et de confection en tout  
genre.

Travail élégant et soigné.

M<sup>me</sup> Bertha Hirt,

maison Tugginer,  
Rue des Epouses, 171. Fribourg.

**M. BUGNON**

Médecin-Chirurgien-Den-  
tiste, à Fribourg, se trouvera dans  
les localités suivantes tous les jours  
de foire. A Bulle, hôtel de l'Union ; à  
Romont, hôtel du Cerf ; à Châtel-St-  
Denis, hôtel de Ville ; à Payerne, hôte-  
l de l'Ours. Consultations gratuites.

Posage de dents artificielles, systé-  
mes américains. Opérations diverses  
concernant l'art dentaire.

Gouttes Péruviennes guéris-  
sant instantanément les maux de dents  
les plus violents.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

PRIX : 1 FRANC LE FLACON

**ANNUAIRE**

ou

**ALMANACH DE POCHE**

DU

**CANTON DE FRIBOURG**

**POUR L'ANNÉE 1886**

COMPRENANT :

Le Calendrier complet, les Saints, les Foires, l'Etat nominatif des Autorités  
fédérales et cantonales, le tarif des Postes et Télégraphes, le tableau compa-  
ratif des anciens poids et mesures avec les nouveaux, le tableau d'intérêt et  
d'escompte, le tableau de l'étendue et de la population de la Suisse, le modèle  
d'un compte de caisse, etc., etc.

Annuaire avec agenda, relié en peau avec languette	Fr. 2 80
Le même sans languette	» 2 50
Annuaire avec agenda, cartonné toile	» 1 20
Annuaire avec agenda, que l'on peut adapter aux anciennes couvertures	» 1
Annuaire seul, relié en peau	» 2 20
Le même, relié toile	» 0 90
Annuaire s'adaptant aux anciennes couvertures	» 0 70